

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement

Un an.....\$1.00
Trois ans.....\$2.50

Bulletin officiel
de l'Union Catholique des Cultivateurs
de la Province de Québec

Administration et Rédaction

1231 Demontigny Est
Montréal, P. Q.
Tél. Frontenac 5998

PARAIT LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE

Publié à
GARDENVALE, P. Q.

1er MAI 1929

Vol. I. No 8

L'industrie de la fourrure au Canada

23 p. c. d'augmentation en un an

Le nombre de fermes à fourrures exploitées au Canada en 1927 était de 3,380, une augmentation de 671 sur l'année précédente. Le nombre de fermes de renards classifiées en 1927 était de 3,067, une augmentation de 544 sur l'année précédente. Les fermes d'élevage de la loutre se chiffraient à 163, une augmentation de 68 sur l'année précédente; les fermes d'élevage de chats sauvages étaient au nombre de 111, une augmentation de 53. Les autres fermes d'élevage exploitées en 1927 consistaient en fermes de putois, de martres, de loups des prairies, de lapins et de moutons Karakul. Il existait également 172 fermes de rats musqués comparativement à 107 en 1926.

La valeur totale de ces propriétés, y compris les animaux à fourrure, était, à la fin de l'année 1927, de \$18,355,423, une augmentation de \$3,389,238 ou 23 pour cent. Du total de 1927, les animaux à fourrure comptaient pour \$13,465,882 dans ce total de 1927 et la valeur des terrains et bâtisses était de \$4,889,541. L'île du Prince-Edouard tient la première place avec une valeur en propriétés de \$4,678,289, une augmentation de \$372,963, ou 8½ pour cent, sur l'année précédente. Ontario vient ensuite avec \$3,562,204, une augmentation de \$786,052, ou 28 pour cent, et Québec vient ensuite avec \$3,098,573, une augmentation de \$892,668 ou 40 pour cent.

Le nombre d'animaux à fourrure nés en captivité au cours de 1927 était de 58,542. Les renards argentés tiennent la tête de la liste avec un total de 45,750. Le nombre de renards tachetés était de 1,429, de renards jaunes de 1,313 et de renards bleus de 1,313. Il est né 1,995 loutres. Toutes les espèces d'animaux à fourrure accusent une augmentation du nombre de naissances, exception faite du putois, de la martre et du lièvre de Sibérie qui ont diminué en nombre de naissances. L'augmentation totale sur l'année précédente d'animaux à fourrure nés en captivité fut de 12,129 ou 26 pour cent. Le nombre d'animaux qui sont morts au cours de l'année fut de 13,241, y compris 10,084 renards argentés et 3,157 autres animaux à fourrure. Le nombre d'animaux portant fourrure qui furent tués pour fins commerciales était de 25,558, une augmentation de 5,120 sur l'année précédente.

Le classement des porcs

Les règlements ont été approuvés par
arrêté-en-conseil

L'Honorable W. R. Motherwell annonce que les nouveaux règlements sur le classement des porcs que le Ministère avait en considération depuis quelque temps, viennent d'être approuvés par Arrêté en Conseil et sont devenus loi au Canada après avoir été publiés dans la Gazette du Canada.

Les anciens règlements sur le classement des porcs ont causé, pendant les six années qu'ils ont été appliqués, une amélioration sensible dans les troupeaux de porcs canadiens si bien qu'aujourd'hui la majorité des porcs commerciaux sont du type à bacon. Cette amélioration a rendu nécessaire une révision des catégories, pour que les porcs puissent être classés autant que possible selon leur valeur commerciale réelle.

Les nouveaux règlements pourvoient à la classification des porcs en deux classes, savoir "A bacon" et "Non-à-bacon". La classe "A bacon" est divisée en deux catégories que l'on appelle "Sélect" ou "de choix" et "Bacon". Le type modèle pour les porcs Sélects reste le même qu'autrefois, sauf que le poids minimum de 170 livres P.S.W. (Pesés au sortir du wagon) ou 180 livres N & A (Nourris et abreuvés) a été élevé de 10 livres. Il a été démontré par l'expérience que les porcs du type "A bacon" ne sont pas suffisamment finis aux anciens poids minima pour cette catégorie.

La deuxième catégorie de porcs "A bacon" que l'on appelle "Bacon", a les mêmes limites de poids que l'ancienne catégorie Sélect, savoir, 170-220 livres P. S. W. ou 180-230 livres N. & A. C'est là une catégorie nouvelle; les porcs qui y sont classés doivent avoir les mêmes caractères généraux que les "Bacon sélect", mais la longueur ou la qualité générales ne peuvent pas être tout-à-fait aussi bonnes que chez les Sélects. Cette catégorie comprendra les meilleures qualités des porcs qui entrent maintenant dans la catégorie "Lisse-épaisse" et devrait aider à encourager le producteur qui a introduit du sang de bacon dans son troupeau, mais qui n'a pas encore eu le temps d'arriver à la catégorie Sélect.

La troisième catégorie, qui est la première dans la classe du type "Non à bacon" sera désignée "Porcs de bouchers." Les limites de poids sont de 150-230 livres P. S. W. ou 160-240 livres N. & A.; elle comprend tous les

porcs à chair lisse et d'un bon fini n'ayant pas les qualités voulues pour être mis avec les porcs à bacon. Cette catégorie comprend les animaux lourds de la catégorie de boucherie actuelle et ceux qui sont légers parmi les lourds. Les catégories de porcs lourds restent les mêmes, sauf cette exception que les poids minima ont été modifiés pour se conformer aux poids maximum des nouvelles catégories. La catégorie des porcs de boucherie est supprimée, maintenant que ses meilleurs sujets ont été mis avec les "Bouchers" et à l'avenir les porcs pesant moins de 150 livres P. S. W. ou 160 livres N. & A. seront classés comme "légers" ou "d'engrais" et les acheteurs pourront donc choisir les animaux qu'ils désirent abattre parmi cette classe de porcs.

Les salaisons ont essayé de maintenir l'écart de 50 cents par cent livres entre les "Sélects" et les "Bacon" et toutes les autres catégories devront trouver leur niveau de vente conformément aux principes adoptés à la Conférence sur les Porcs de 1920 et confirmés de nouveau à la Conférence de 1927.

Les nouveaux règlements pourvoient également au classement obligatoire de tous les porcs aux points locaux d'expédition, conformément aux catégories officielles. Le Ministère fédéral de l'Agriculture a eu l'occasion, l'année dernière, de voir s'il est pratique de classer les porcs à la campagne, et il s'est convaincu que ce classement peut se faire. Il est possible que l'on pourra, sous ce nouveau règlement, reporter au cultivateur les renseignements qui concernent le classement ainsi que l'ont demandé les représentants des éleveurs à la Conférence sur l'Industrie porcine tenue à Ottawa en 1927. C'est le seul point nouveau qui soit compris dans les nouveaux règlements, et tous les autres changements qui ont été faits ont simplement pour but de renforcer les règlements au point de vue légal et de supprimer autant que possible la nécessité de recourir à la Loi pour les mettre en vigueur.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a formé des agents spécialement pour ce classement et a perfectionné l'organisation nécessaire pour communiquer les renseignements aux cultivateurs.

Avec ces catégories révisées qui divisent les ventes de porcs d'une manière plus conforme à leur valeur commerciale actuelle et avec l'application du principe du paiement d'après la qualité, rendu encore plus strict par les nouveaux règlements, le Ministère croit avoir beaucoup fait pour obtenir la coopération active de tous les intéressés en vue de continuer à améliorer les porcs.



ECHOS DES CERCLES



Nous consacrons cette page à la relation des activités de tous genres de nos cercles. Les convocations de réunions inter-cercles, de congrès régionaux, etc., seront mises en évidence. Toute communication sera la très bienvenue.

Usons du privilège accordé. Nous tenons beaucoup à ce que "La Terre de Chez Nous" soit le rendez-vous de tous nos membres, croyant sincèrement que ce qui se passe partout est de nature à intéresser, etc.

M. l'Abbé P. Boulay

Le courrier nous apporte une bonne nouvelle qui sera sûrement appréciée de tous les membres de l'U. C. C. et principalement de tous nos amis du diocèse de Trois-Rivières.

Monsieur l'abbé P. Boulay vient d'être nommé aumônier diocésain avec résidence à St-Barnabé Nord. Nous comptons déjà de nombreux collaborateurs dévoués parmi le clergé de ce diocèse. Qu'on nous permette de nommer en passant messieurs les abbés Tanguay, Lamy, etc. La nomination d'un aumônier diocésain sans doute va donner un nouvel essor à notre association dans cette région où le travail déjà accompli a porté de si consolants fruits.

St-Télesphore

Séance du 9 avril dans la salle municipale

A la table d'honneur: M. G. Desforges, président, entouré des directeurs et du secrétaire. M. le curé préside la série des discours.

Après séance régulière où le compte-rendu des articles du conseil est donné par M. S. Brazeau, secrétaire, il y eut discours par M. Victor Pilon sur la culture du tabac; par M. Ulric Liboiron sur l'élevage du porc; par M. Ernest Garreau sur l'aviiculture. Nos orateurs, fermiers de l'endroit furent très intéressants. Les discours furent suivis de chansons canadiennes par MM. W. Claude, V. Sauvé et J. Marleau. M. le curé clôtura l'assemblée. L'assistance comptait au moins 75 personnes.

S. BRAZEAU,
Secrétaire.

La Visitation

Le mois dernier nous avons le bonheur d'entendre une conférence de M. le président A. Lalonde. Inutile de dire que tous les membres de notre cercle se sont fait un devoir de venir saluer leur président général; de forts contingents de la Baie, Ste-Monique, St-Zéphirin tinrent aussi à venir se renseigner sur leur Union.

M. Lalonde développe à larges traits les idées qui ont présidé à la fondation de l'U. C. C., il nous dit le

but de cette association. Elle n'est pas fondée pour faire de la politique, fonder un parti; l'exemple de l'Ontario doit nous profiter; les cultivateurs ne se sont pas organisés pour faire la lutte aux autres classes; mais pour se protéger par une bonne et saine coopération; coopération d'étude pour se renseigner sur les problèmes agricoles, leurs causes et les remèdes à y apporter et par là enrayer le mouvement des agriculteurs vers les villes, le dépeuplement des campagnes; coopération de l'étude de la science agricole, étude du marché, de la production etc; ce qui ne peut se faire que par les réunions mensuelles suivies et instructives. Combien ces réunions faciliteraient à nos réserves intellectuelles très grandes de se manifester et ainsi de rendre de grands services à leur pays.

J. B. MORRISSETTE,
avril 1929 Sec.

Coaticook

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de Coaticook me prient de vous communiquer la résolution suivante, adoptée à l'assemblée régulière des membres de cette Société, tenue le sept courant. Proposé par M. Arsène Bérubé, secondé par M. le Notaire G. A. Normandin, et adopté à l'unanimité, que les membres de cette Société approuvent le geste du Gouvernement Provincial de Québec et de l'Opposition d'avoir voté la somme de cinq cent mille dollars (\$500,000.) pour la diffusion de l'enseignement agricole dans la Province par Messieurs les Agronomes, et émettent le voeu qu'un agronome soit nommé par le ministère de l'agriculture provinciale, pour Coaticook et les environs, avec résidence à Coaticook, et que copie de cette résolution soit transmise à l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, "La Terre de Chez Nous." (Communiqué.)

A. DUPUIS, M.D.
Secrétaire-Archiviste.

RAPPORTS:—Le prix de nos Rapports de Congrès est de 25 sous l'unité. Au cent nous les laissons à \$20.

COOPERATION:—La papeterie nécessaire à la fondation de nos Syndicats Coopératifs de l'U. C. C. est actuellement en vente au prix de 75 sous, comprenant: copie des règlements, requête, blancs de billets, livrets de commandes.

Le livret de ces règlements se vend 15 sous l'unité. Au cas d'une fondation de syndicat chaque membre a droit à une copie gratuitement.

PAPETERIE:—Nous tenons à la disposition de nos secrétaires locaux du papier de correspondance, 50 sous la tablette, et des enveloppes adressées au secrétariat général, à 10 sous le paquet de vingt.

CANTIQUES:—Il nous reste des cantiques à Saint-Isidore que nous vendons 5 sous la copie, 50 sous la douzaine.

Prière de s'adresser—Secrétariat Général, 1231 rue Demontigny est, Montréal.

Farnham

A l'assemblée du Cercle de l'U. C. C. de Farnham, tenue le 14 avril, il a été résolu ce qui suit:

1°—Proposé par Alphonse Delorme, secondé par Joseph Collin, que le Bureau Central s'occupe de l'industrie laitière de manière à ce que le beurre des marchés de l'Australie paie plus de droit pour entrer au Canada afin que le beurre canadien soit plus protégé.—Adopté;

2°—Proposé par Augustin Bélisle que le secrétaire D. Martin demande au Bureau Central, au secrétaire général, la nouvelle loi amendée concernant les tabacs hachés, quelle est la quantité qu'un homme peut avoir chez lui.

15 avril, 1929

DAMASE MARTIN,
Secrétaire.

N. D. L. R.—Réponse partielle à cette deuxième proposition dans "Consultations Légales" du numéro du 17 avril.

St-Camille

L'assemblée mensuelle du Cercle local U. C. C. fut tenue le 17 mars dernier à la sacristie, sous la présidence de M. Nap. Bellerose.

M. l'Aumônier ouvrit l'assemblée par une prière et ensuite le secrétaire donna lecture des correspondances reçues depuis la dernière assemblée et des cotations de différentes maisons sur les grains de semences. Il fut décidé que le Cercle s'occuperait de faire l'achat de ces grains de semences pour les membres qui le désirent et ainsi tenter un essai de coopération parmi nos cultivateurs.

M. l'abbé Pelletier, aumônier du cercle, nous entretint de l'oeuvre des retraites fermées. Il nous dit le bien que cette oeuvre est appelée à faire parmi la classe agricole comme chez les autres classes, spécialement par la formation d'une élite, chose qui s'impose tout particulièrement dans nos paroisses rurales.

Après avoir dit quelques mots sur la coopération, il nous demanda de

bien étudier nos problèmes et d'être des propagandistes de l'Union et de son organe.

Le secrétaire parla ensuite des syndicats coopératifs agricoles. La question de coopération étant très compliquée, l'U. C. C. par son comité de coopération a préparé avec l'aide d'experts en cette matière des règlements qui répondront, on l'espère, à nos besoins.

Demande est faite au Bureau Central de nous faire parvenir une copie de ces règlements.

LIONEL RAMIER, Secrétaire.

Dunham

L'agriculture dans Missisquoi est loin d'être aussi payante qu'elle pourrait l'être et c'est largement de notre faute. Nous ne nous renseignons pas et ne nous organisons pas aussi bien que nos concurrents, les cultivateurs des autres provinces et des autres pays.

Le cercle de Dunham à sa dernière assemblée m'a donné instruction de convoquer les officiers de tous les cercles de l'U.C.C. du comté à l'Hotel de Ville de Bedford pour le 27 mai à 2.30 hrs. de l'après-midi.

Le but de l'assemblée sera d'organiser un bureau de direction de l'U.C.C., constitué d'un ou deux représentants de chaque cercle et ce bureau de direction prendra la direction de l'agriculture du comté. Il déclanchera les mouvements d'ensemble. Il se prononcera sur les moyens précis auxquels nous devons recourir pour améliorer notre sort. Je vous prie donc de me répondre le plus tôt et de me dire si les officiers de votre cercle acceptent la présente invitation.

Comptant sur une réponse affirmative, je demeure,

Votre confrère cultivateur,
20 avril, 1929

P.S.—Il est fortement à souhaiter que Messieurs les curés soient tous présents à cette assemblée.

JEAN BOMBARDIER, Sec.

St-Alexandre

Proposé par M. Léopold Hamel, secondé par M. Léopold Laporte, que le cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs de la paroisse de St-Alexandre, demande aux compagnies d'acheteurs de lait de la ville de Montréal de vouloir payer le prix demandé par l'association des producteurs de lait de la Province de Québec, soit 25 cts le gallon, pour les quatre mois d'été, soit, juin, juillet, août et septembre, et que cette résolution soit soumise aux Compagnies en même temps que celle de l'association. Adopté.

EUCLIDE DESMARAIS,
Président.

J.-B. BESSETTE,
Sec. Trés.

21 avril, 1929

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique
des Cultivateurs de la Province
de Québec

Paraît le mercredi de chaque semaine

Adresser toutes communications à
l'U.C.C.

1231 DEMONTIGNY, EST, MONTREAL, P.Q.

Tel: Frontenac 5998

Lisez non pour contredire et confondre ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.

Sachons remonter de la parole d'autrui si souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti. —R. P. Grady

Diocèse de Joliette:
ADELARD CHEVRETTE,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
P. Z. DESJARDINS, L'Annonciation.
Diocèse de Montréal:
A. PAIEMENT, St-Hermas.
Diocèse de Nicolet:
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
LÉONARD LEMAY, Ste-Emélie.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Saybec.
Diocèse de Sherbrooke:
ARSÈNE BÉRUBÉ, Coaticook.
Diocèse de St-Hyacinthe:
EPHREM OSTIGUY, St-Césaire.
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
J. A. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Bureau de direction:

ALDÉRIC LALONDE, *Président*,
Rigaud.
JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,
St-Sébastien.
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
Boucherville.
R. P. LÉON LABEL S. J.,
Aumônier.
M^{re} ERNEST SIMARD, B.C.L.,
Aviseur Légal.
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.,
Rédacteur-Adjoint.

Directeurs:

Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
Abbé J. A. ST-LAURENT,
St-Jean l'Évangéliste.
Diocèse de Haileybury:
J. B. LACASSE,
Nord Témiscamingue.

Cruce et Aratro

L'honorable Léonide Perron

Les remaniements ministériels au Gouvernement provincial annoncés déjà depuis quelque temps ont eu lieu. Et nous voilà dotés d'un nouveau Ministre de l'Agriculture, en la personne de l'Honorable Léonide Perron.

Depuis quelque temps déjà la santé de l'Honorable J.-Ed. Caron laissait à désirer. Il quitte aujourd'hui ce Ministère où tant d'années il a dépensé ses activités si viriles. Nous souhaitons à monsieur Caron tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

L'Honorable Léonide Perron n'est pas un nouveau venu dans la politique provinciale puisque dès 1921 il était à la tête de notre Département de la Voirie. Ce Département qui était plus ou moins bien organisé à son arrivée fait aujourd'hui l'orgueil de notre Province et constitue réellement un beau monument à l'habileté de celui qui a su l'organiser et le diriger avec tant de succès.

C'est un nouveau champ d'action qui s'ouvre maintenant à l'activité infatigable de notre nouveau Ministre. Beaucoup de travail déjà a été accompli dans l'intérêt de la classe agricole. Qu'il suffise de mentionner, à titre d'exemple, cette création de toutes pièces de notre corps agronomique. Voilà qui est plus que suffisant pour que la postérité se souvienne de l'Honorable Caron.

Qu'il reste encore beaucoup à faire avant que l'agriculture ne soit ce qu'elle doit être! Ceci ne sera que le jour où les conditions de vie à la campagne seront telles que l'ouvrier des villes désirera la vie rurale. Inutile d'en douter: la désertion des campagnes ne cessera que lorsque les déserteurs de la terre seront tentés de revenir aux champs. Ceux qui connaissent un peu nos conditions économiques peuvent (peut-être) évaluer tous les changements que ceci supposerait dans notre monde agricole. Notre situation rurale est *alarmante*. Quelles que soient les améliorations apportées depuis vingt ans à notre agriculture, il reste,—empruntons un mot—une tâche de Mussolini à exécuter pour équilibrer notre situation économique. Rendre notre agriculture payante, lui donner l'attrait que nos conditions de vie moderne concèdent à la vie urbaine n'est pas un petit problème.

L'Honorable Perron a fait preuve, à date, d'une activité, d'une habileté, plus que cela, d'un génie tel que nous pouvons espérer qu'il réalisera ce travail d'Hercule.

A mesure que le Trésor public se remplit, les initiatives louables se font plus faciles. Nul doute que nous sommes à un tournant important de notre histoire agricole. Considérons ce qui s'est passé l'an dernier. Une saison plutôt médiocre avait considérablement réduit nos rendements. Cependant nous n'avons guère trouvé, pour une cause ou pour une autre, de débouchés avantageux pour la vente de nos produits,—à preuve, principalement, nos patates, notre tabac.

L'Honorable Ministre nous permettra-t-il,—désormais!—une suggestion? Ne venons-nous pas d'établir qu'un Bureau de Renseignements économiques s'impose chez-nous? Nous produisons sans savoir au juste ce que demande notre marché. Il nous semble qu'une enquête très poussée s'impose quant aux produits que nous consommons, quant aux exigences des acheteurs. . . etc. Ceci nous semble-t-il permettrait d'organiser une production rationnelle, de l'orienter avec à-propos, en somme de ne pas marcher à tâtons. Marcher est beau, mais tout n'est pas de marcher, même si l'on marche au pas gymnas-

tique règlementaire, encore faut-il savoir où aller. C'est ainsi que l'on saurait quand et combien vendre, où et comment acheter.

L'Agriculture de chez-nous à le droit de demander cela. Ce droit il le paie assez cher pour qu'on le lui donne.

Le problème agricole est si compliqué que sa solution nécessite l'appoint de toutes les bonnes volontés,—entendons-nous de toutes les volontés constructrices et non dévastatrices.

Nous croyons sincèrement que le nouveau Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec sera l'une de ces volontés constructrices. Et certes par le poste dont il se trouve être le titulaire grande sera sa force et son influence. Avec le concours des membres bien disposés de son Département et des Associations spécialement dévouées au relèvement de la classe agricole, il devrait être permis d'espérer un renouveau tout à l'avantage de nos campagnes, notre classe agricole.

Tous les yeux des cultivateurs sont aujourd'hui tournés vers leur chef politique et les espérances sont belles et grandes. Elles se réaliseront. . .

PAUL BOUCHER.

Cours spécial

Avec ce numéro du premier mai débute notre Cours spécial d'agriculture, "l'Élevage du Veau". Que sera-t-il? Un bref énoncé des données élémentaires pour faire de l'élevage de cette classe de notre cheptel un succès.

Doit-on y attacher beaucoup d'importance? La question est superflue, pensons-nous! Tous les cultivateurs de notre Province s'adonnent à l'Industrie laitière sur une plus ou moins grande échelle. Or trop longtemps on a oublié que la bonne laitière se fabriquait dès sa naissance. On s'imaginait ou du moins on agissait comme si une bonne laitière s'obtenait par quelques soins plus minutieux à l'époque du premier vêlage. Sans doute, aujourd'hui on saisit mieux l'importance de l'alimentation des jeunes animaux mais il peut être bon, sûrement même, de fournir de façon nette et concise, les principes qui doivent diriger tout bon éleveur.

Maintenant, quelle est la valeur de ce cours? Pour ce qui regarde le cours lui-même, on peut penser que le Fr. Isidore est un homme qui s'y entend en fait d'élevage. Ce vénérable Frère enseigne depuis de longues années ce qu'il a pratiqué lui-même; c'est donc joindre à une théorie certaine une expérience qui ne saurait plus guère être prise en défaut. Donc, de ce côté, rien à craindre pensons-nous!

Mais ce cours, si bon qu'il puisse être, ne saurait produire d'heureux résultats s'il n'est régulièrement lu. C'est là le rôle du lecteur, de vous tous, bien chers amis. De ce côté, nous n'avons pas de crainte, non plus, convaincus que nous sommes que vous l'attendez tous anxieusement. En effet, si ce cours vous est offert aujourd'hui, c'est que vous-mêmes l'avez exigé. Vous avez compris dans votre sagesse qu'on n'en sait jamais trop dans le vaste domaine de la science agricole et que les méthodes suivies il y a une décennie ou plus et qui pouvaient être recommandables alors ne sont plus guère avantageuses aujourd'hui.

Nous vous laissons après ces quelques brèves considérations et nous espérons que ce premier cours trouvera bon accueil auprès de vous et que surtout il vous procurera des avantages réels.

R. RAYNAULD.

PAGE FEMININE

A l'ombre du foyer

Enfin! le Soleil brille! Vous rappelez-vous s'il a dansé à Pâques tel que le veut la légende? Ma foi, je ne le crois pas. Tout soleil qu'il est, il n'aurait pu danser dans une atmosphère aussi glacée. En tout cas, il fait soleil! et cela fait plaisir, n'est-ce pas, au corps et à l'âme. Aux yeux qu'il réjouit de son éclat—pauvres aveugles qui ne le voient pas!—aux poitrines qu'il pénètre de sa chaleur tant désirée, aux épidermes qu'il caresse doucement. Aux âmes, en passant par le chemin du cœur, ne relève-t-il pas les courages abattus, en donnant la confiance dans son action bienfaisante, les espoirs dans les luttes, les joies dans les triomphes.

Devant mes yeux, j'ai le spectacle de la Terre qui se réveille sous la chaleur des premiers baisers de l'Astre-roi. De ses flancs dégourdis monte déjà la sève bienfaisante qui la fera s'épanouir en floraison brillante et variée. A-t-elle conscience, la Terre, que c'est de ses entrailles que doivent jaillir le pain qui nourrira substantiellement et surnaturellement les humains? le vin qui les fortifiera et les soutiendra? l'Hostie, enfin! gloire des blés! gage perpétuel et éternel d'amour divin!

Tout reverdira bientôt dans la nature, les arbres et les gazons, les champs et les routes. Les oiseaux nous arrivent déjà à pleines volées, à longue tire-d'ailes. Les hirondelles en sont les gentilles devancières; elles nous quittent aux mauvais jours et nous reviennent aux beaux seulement. Les infidèles! Que d'hirondelles dans l'amitié! . . . Mais n'en voulons pas à ces chères messagères du printemps; leur retour nous rend si heureuses, n'est-ce pas?

Gens des champs, fermiers, fermières, qui avez le bonheur de sentir sous vos pas les premiers tressaillements de la grande âme de la Terre, recueillez-vous! Dans tout l'univers, est-il mystère plus solennel, plus auguste, plus profond que celui de la germination? Est-il spectacle plus grandiose, plus élevé et plus radieux que celui de cette végétation qui croît et se développe avec tant de richesse et se donne avec tant de générosité?

L'âme de la Terre n'a-t-elle pas aussi quelque analogie avec la nôtre? "Elle aspire, elle désire, elle soupire et elle expire!" C'est le printemps! Aspirons à pleins poumons, à plein cœur, à âme pleine l'air attiédi de la nature. Ouvrons largement portes et fenêtres. Réjouissons-nous du renouveau qui ramène la bonne humeur, la gaiété!

Les frondaisons nouvelles verront bientôt sous leur ombre fragile les enfants rouler leurs ébats, les jouvenceaux roucouler leurs amours, les couples heureux s'aimer plus tendrement, les vieillards se recueillir . . . et les poètes, comme toujours, s'enthousiasmer sous les effluves des beautés printanières!

Alleluia! réjouissons-nous! Rêvons, chantons, aimons, prions! C'est la vie! Alleluia!

ATALA.

La mode

Les velours transparents au premier rang

L'opinion qui prévaut généralement dans les cercles bien informés, c'est que le printemps et l'été prochains vont voir les tissus fins en grande vedette. Ceci est abondamment prouvé par les récentes importations de nouveautés que l'on peut voir dans les grands magasins organisés pour présenter le dernier mot de la Mode.

A l'intérieur des magasins, les chiffons de soie imprimée dans une gamme de couleurs rappelant le plumage de magnifiques oiseaux, conquièrent la faveur de la clientèle. Il en est de même pour le crêpe de Chine et le Georgette, qui reprennent toujours un regain d'activité lorsque les tissus fins sont en vogue.

Dès le début de la saison on pouvait remarquer, aussi bien chez les importateurs que chez les manufacturiers du pays, une ferme confiance en faveur des tissus fins pour l'été prochain.

Plus significative est encore l'information fournie par un fabricant de velours transparent qui déclare que ses ventes de janvier en tissus transparents pour livraison au printemps

ont atteint le volume de celles que l'on pourrait espérer pour une saison d'automne. Et cependant les commandes provenaient des plus réputés créateurs d'ensembles. Par exemple, un modèle montre une jaquette de velours transparent bleu posée sur une robe en chiffon imprimé dans une combinaison de bleu et de blanc.

Si l'on veut une nouvelle preuve de la place prépondérante que tiendront les textures fines dans le mouvement des tissus pour l'ouverture du printemps, on peut la trouver dans les dernières importations de chiffon à petits carreaux en beige et en gris. C'est une innovation notable introduite en avril dernier par une autorité qui n'est rien moins que Worth, de Paris, dont les créations sont hautement appréciées.

Dans le champ plus vaste des étoffes de coton pour robes, on retrouve la preuve évidente d'une tendance à favoriser le tissage fin ou demi-fin pour l'été. L'organdi en est un exemple. L'organdi SUISSE brodé pour les toilettes de printemps et d'été s'est grandement vendu au mois de décembre dernier pour la confection des robes d'été.

De nouveaux modèles de ligne semi-classique sont introduits par des couturiers français et quelques créateurs d'importantes maisons de New-York.

Le retour aux champs

Enfin j'ai secoué la poussière des villes;
J'habite les champs parfumés.
Je me sens vivre ici, dans ces cantons tranquilles,
Sur ces bords que j'ai tant aimés.

L'ennui me consumait dans tes vieilles murailles,
O noble cité de Champlain!
Je ne suis pas, vois-tu, l'enfant de tes entrailles,
Je ne suis pas né châtelain.

Je suis né dans les champs; je suis fils de la brise
Qui passe en caressant les fleurs;
Je souris à la digue où le torrent se brise
Avec d'impuissantes clameurs.

Mes premières amours, douces fleurs des vallées,
N'ont-elles pas été pour vous?
Pour vous, rocs au front nu, forêts échevelées,
Vagues des fleuves en courroux?

Pour vous, petits oiseaux qui semez, à l'aurore,
Les doux accords de votre voix?
Et pour vous, diamants qu'égrène un vent sonore,
Après l'orage, sous les bois?

Je souffrais dans ces murs où s'entasse la foule,
Où l'herbe ne reverdit pas,
Où la fleur s'étirole, où la poussière roule
Comme pour effacer nos pas.

J'avais bien assez vu comme le fort repousse
Le faible à son boulet rivé,
Comme de son orgueil la sottise éclabousse
L'esprit qui monte du pavé.

Nul vent harmonieux ne passait sur ma lyre,
Et mes chants étaient suspendus.
Je ne retrouvais point le souffle qui m'inspire,
Et je pleurais les jours perdus.

Il me fallait revoir, au milieu de la plaine,
Ou sur le penchant du coteau,
Le laboureur qui rêve à la moisson prochaine
En ouvrant un sillon nouveau.

Il me fallait l'odeur du foin qui se dessèche
Sur le sol où passe la faux,
L'odeur du trèfle mûr que flairent dans la crèche,
En hennissant, les fiers chevaux.

Il me fallait le jour, pour voir combien de voiles
S'ouvrent blanches sur le flot bleu;
Il me fallait la nuit, pour voir combien d'étoiles
S'allument sous les pieds de Dieu.

Il me fallait encore entendre l'harmonie
Des nids que berce le rameau,
Il me fallait entendre encor la voix bénie
Des vieux clochers de mon hameau.

(Les Epis)

Pamphile LeMAY

Les tuniques

Les tuniques et effets de tunique reviennent en vogue. Les blouses longues posées sur un fourreau plat soit brodé de fourrure, soit terminé par un volant onduleux, permettent des arrangements délicats. Quand la tunique est en forme, garnie de plis ou de fronces, le fourreau est absolument plat. La tunique est-elle de ligne droite, le fourreau sera irrégulier.

Le crêpe-satin

Le crêpe-satin noir est une étoffe favorite de la saison présente. Il répond aux exigences de la mode qui implique une ligne mince et svelte avec de l'ampleur. Les contrastes des côtés mat et brillant servent aux oppositions les plus savantes, aux découpes et aux incrustations les plus séduisantes.

Conseils pratiques

L'administration des médicaments.

L'heure par rapport à celle des repas où un médicament est absorbé, est loin d'être indifférente au point de vue de son action thérapeutique.

Dans un estomac vide, le séjour d'un médicament est de très courte durée, au moment de la digestion il peut, au contraire, y demeurer plusieurs heures.

Il est donc facile de déduire de cette donnée élémentaire, qu'il y a intérêt à prendre au moment des repas les médicaments dont l'action sur la muqueuse gastrique doit se prolonger pour y calmer des douleurs, par exemple. Au contraire, il faudra prendre hors des repas ceux dont l'action curative est destinée à d'autres organes: foie, intestin, système nerveux, etc.

COURS SPÉCIAL D'AGRICULTURE

Elevage systématique du bétail laitier

Frère ISIDORE, o.c.

INTRODUCTION

Considérations générales sur l'état actuel de l'élevage des génisses chez le cultivateur québécois

Un voyage à travers les campagnes de la province de Québec, durant la belle saison, permet de constater que, en général, l'élevage du veau paraît plutôt négligé; non seulement les veaux ont une piètre apparence, mais les vaches même, par leur taille et leur poids, montrent assez à quel régime a été soumis leur jeune âge: taille réduite, tronc effé, abdomen resserré, autant d'indices d'une faible capacité d'ingestion d'une faible production de lait.

Causes des conditions actuelles

Quelle cause peut-on assigner à cette lacune?

La plus plausible est qu'au cours de l'été les cultivateurs, très occupés, croient, non sans raison, devoir prodiguer plutôt leurs énergies et leurs activités aux travaux pressés qui les réclament: labours, semailles, récoltes, etc; mais, pendant ce temps, les petits animaux sont obligés, bien souvent, de se tirer d'affaire comme ils peuvent. Chanceux encore si, envoyés prématurément au pâturage, ils reçoivent une ration de lait très quelconque, servie sans soucis des règles discrètes d'une alimentation rationnelle. Si on excepte cette ration de lait sujet à caution, apporté de la beurrerie ou de la fromagerie, on peut dire que les veaux s'élèvent tout seuls, abandonnés à eux-mêmes, dans un pâturage dégarni d'herbe, souvent dépourvus d'abri, exposés aux ardeurs du soleil et au fléau des mouches. On conçoit que, dans ces conditions, on ne puisse s'attendre à ce que les génisses se développent normalement et deviennent de bonnes laitières.

Croissance constante

Cependant, un point essentiel dans l'élevage des animaux, c'est de les maintenir dans un état constant de croissance normale. Peut-on espérer que dans de telles conditions, même les génisses provenant des vaches les mieux qualifiées égaleront en qualité leurs ancêtres? Assurément non; car, si elles sont mal nourries durant la période de croissance, mal entretenues, leur aptitude laitière n'a aucune chance de se développer.

Pour améliorer un troupeau au point de vue de la production du

lait, et cela ne devrait-il pas être l'ambition de tout éleveur et de tout cultivateur,—il faut chercher à développer par tous les moyens possibles les aptitudes laitières chez les génisses, et pour cela, elles ne doivent subir aucun arrêt dans leur croissance, depuis leur naissance jusqu'à leur maturité.

Qui veut réussir en élevage, doit donner aux veaux dès leur naissance des soins assidus et intelligents, leur servir une nourriture appropriée et prévenir tout retard dans leur développement, en écartant les causes de maladies. A cet âge, tout arrêt dans la croissance, a sa répercussion sur la valeur future de l'animal; non seulement sa taille restera inférieure à la normale, mais ses aptitudes n'atteindront pas leur complet épanouissement. *Aucune branche de l'exploitation animale n'exige plus de tact, plus d'adresse que les soins et l'élevage des veaux durant les premiers mois.*

L'élevage de bonnes génisses est de la plus haute importance. En effet, comment espérer réussir en industrie laitière à moins d'avoir de bonnes vaches? Et, en second lieu, si le cultivateur veut obtenir un prix rémunérateur pour les quelques sujets qu'il peut éventuellement offrir en vente, il faut nécessairement qu'il présente de bonnes bêtes commerciales qui affriandent l'acheteur, de bonnes laitières sans doute, mais qui, de plus, aient du poids et de la taille; en un mot, des animaux de belle apparence, qui plaisent à l'œil, qui répondent aux exigences du marché et aux besoins de l'acheteur. Le cultivateur le pourra-t-il s'il néglige son élevage?

Conditions de succès

Il n'y a rien de mystérieux dans l'élevage de bonnes génisses; souvent le succès tient à un ensemble de petits soins que l'on serait tenté d'appeler méticuleux, mais qui, en somme, assurent une croissance normale et rapide et, par suite, le développement des qualités en germe chez les individus de bonne lignée. Assez souvent on ne réussit pas dans cet art parce qu'on ignore ou qu'on néglige certains petits détails qui ont leur importance et dont dépend le succès. Certains de ces détails que

j'aurai l'occasion de signaler au cours de cette étude paraîtront peut-être insignifiants à nombre d'éleveurs qui les mettent en pratique depuis longtemps; mais si minimes qu'ils soient ils rendront peut-être service à d'autres éleveurs moins renseignés.

C'est un point capital en élevage que de prévenir les maladies durant le jeune âge, surtout à l'époque où l'organisme est si délicat et possède peu de résistance, et, par conséquent, ne peut lutter contre l'invasion des germes pathogènes. J'indiquerai plus loin les soins à donner aux veaux pour qu'ils se maintiennent en santé et n'éprouvent point d'arrêt dans leur croissance dès les premiers jours

qui suivent la naissance, comme d'ailleurs à toutes les époques de leur développement. Ce que je désire insinuer ici c'est que nous ne pouvons guère compter produire de bonnes bêtes laitières si les génisses ne reçoivent des soins appropriés à leur jeune âge, non seulement ceux que requiert une bonne alimentation, mais aussi ceux que prescrivent la raison et l'hygiène, et ces soins ils doivent les recevoir au cours de leur croissance, je dirai même avant leur naissance, par le bon entretien des vaches avant le vêlage.

Cette étude n'a aucune prétention scientifique; elle a uniquement pour objet de rendre service à la classe des cultivateurs du Québec.

PREMIÈRE PARTIE

Production des jeunes

SOIN DES VACHES AVANT LE VÊLAGE

Tarissage

Dans les cas ordinaires, on accorde six semaines de repos à une vache avant le vêlage; dans quelques cas exceptionnels ce repos s'étendra à huit semaines; par exemple, lorsqu'on veut contrôler la production en vue de l'obtention d'un haut rendement.

Généralement, après une période de lactation d'une dizaine de mois, la glande mammaire tend à tarir, surtout s'il s'agit d'une vache qui doit mettre bas quelques mois plus tard. Par contre, si le vêlage est retardé pour une raison ou une autre, l'activité de la glande mammaire se maintient plus longtemps. Dans ce cas, il y aura avantage à favoriser la chose; d'où l'importance de connaître la date de la saillie et l'époque probable du vêlage, et cela à un double point de vue: d'une part, pour ne pas prolonger la lactation outre mesure, faire tarir la vache à temps et pour lui donner un repos qui lui permette de se refaire, de se remettre des fatigues de la lactation précédente et de se préparer à une nouvelle corvée; d'autre part, il importe encore de connaître l'époque du vêlage pour ne pas perdre les bénéfices des quelques mois de lactation, si le vêlage est retardé.

Lorsqu'on décide de faire tarir une vache, il est rationnel de supprimer au préalable les aliments concentrés (moulées) et les aliments succulents: racines et ensilage, s'il y a lieu et de la soumettre à un régime sec. Si c'est en été, on la mettra dans un pâturage ras. Il vaut mieux opérer le changement de régime soudainement, sans transition; on arrive ainsi plus vite au but recherché. Après quelques jours de ce régime, la sécrétion du lait aura

diminué. On supprime une traite, c'est-à-dire qu'on ne fait qu'une traite par jour, pendant trois ou quatre jours, puis une traite sur trois, ensuite une traite tous les deux jours, pour discontinuer enfin complètement, sans cependant cesser de visiter le pis afin de remédier promptement à toute altération qui pourrait survenir dans la glande.

Il se rencontre des vaches difficiles à faire tarir; alors, les frictions vinaigrées aideront à faire disparaître le lait:

Vinaigre 1 partie
Eau 10 parties

Comment nourrir les vaches tarées

Dès que la vache est tarie, on lui sert des concentrés. Il importe de bien soigner une vache tarie et cela pour plusieurs bonnes raisons.

1°—Pendant la période de repos, la vache doit se faire des réserves de matières minérales et de matière grasse; elle doit gagner de l'embonpoint et s'engraisser.

2°—La vache fournit à son foetus les matériaux nécessaires à son développement. Si l'alimentation ne lui apporte pas, elle puise dans ses tissus les substances propres à cette formation, d'où amaigrissement. Le veau acquiert environ les trois cinquièmes de son poids dans les quatre derniers mois de la gestation, et, durant les deux derniers mois surtout, ses besoins d'éléments plastiques sont très grands.

3°—Si l'on veut que la vache soit en état de donner du lait abondamment durant la période subséquente de lactation, il faut la bien nourrir durant les six ou huit semaines du tarissage, et, à cette fin, lui fournir des aliments concentrés; les fourrages seuls ne suffisent pas.

(A suivre)

* Le marché de la dernière heure *

Dernière correction: mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

VEAUX DE LAIT	VIVANT les 100 lbs	BEURRE DE BEURRERIE la livre
Extra choix	11.50 à 13.50	Pasteurisé No 1 .. 0.35
Bon	9.50 à 10.50	No 1 .. 0.34
Médium	7.75 à 9.00	No 2 .. 0.33
Commun	6.50 à 7.50	FROMAGES LOCAUX la livre
DE CHAMPS les 100 lbs		Meules de 20 lbs .. 0.16
Bon	6.00 à 6.50	Meules de 5 lbs (paraffine) .. 0.18
Médium	5.50 à 6.00	OEUFs la doz.
Commun	4.00 à 5.25	Frais extras .. 0.28
BOUVILLONS les 100 lbs		Frais premiers .. 0.25
Extra choix	10.50 à 11.00	Frais seconds .. 0.23
Bon	10.00 à 10.25	MIEL BRUN la livre
Médium	9.00 à 9.75	Chaudière de 60 lbs .. 0.07
Commun	8.00 à 8.75	Chaudière de 30 lbs .. 0.07½
TAUREAUX les 100 lbs		Chaudière de 10 lbs .. 0.07¼
Extra choix	8.00 à 9.00	Chaudière de 5 lbs .. 0.08
Bon	7.50 à 8.00	Chaudière de 2½ lbs .. 0.09¼
Médium	7.00 à 7.50	SIROP D'ERABLE le gal.
Commun (1000 lbs et plus)	6.75 à 7.00	Nouveau .. 1.50
Commun (750 à 1000 lbs)	6.25 à 6.75	SUCRE DU PAYS la livre
TAURES les 100 lbs		No 1 .. 0.16
Extra choix	9.25 à 9.75	POIS le minot
Bon	8.50 à 9.00	Importés .. 3.50
Médium	7.50 à 8.50	FEVES le minot
Commun	6.50 à 7.25	Selectionnées à la main .. 5.10
VACHES les 100 lbs		PATATES par 90 lbs
Extra choix	8.50 à 9.00	Patates .. 0.50
Bon	7.75 à 8.25	FOURRAGES, PAILLES PRESSEES (à Montréal)
Médium	6.00 à 7.50	PAILLE au char, la tonne
Commun	4.75 à 5.75	De blé, d'avoine .. 8.50 à 9.50
Commun à désosser	3.25 à 4.50	FOIN au char, la tonne
PORCS les 100 lbs		De Mil .. 14.00 à 15.00
180 lbs à 230 .. 13.75		De Trèfle .. 13.50 à 14.00
150 lbs à 230 .. 13.25 à 13.50		Mêlé .. 12.50 à 13.00
125 lbs à 150 .. 13.00 à 13.25		PEAUX la livre
230 lbs à 300 .. 12.75 à 13.25		Peaux de boeufs
300 et plus .. 12.00 à 12.50		(moins de 48 lbs.) .. 0.11
TRUIES les 100 lbs		(plus de 48 lbs.) .. 0.09
No 1 .. 10.50 à 11.00		Peaux de taureaux .. 0.06½
No 2 .. 9.50 à 10.00		Peaux d'agneaux (la peau) 0.75 à 1.50
No 3 .. 9.00 à 9.50		Peaux de chevaux (la peau) 0.00 à 3.50
AGNEAUX les 100 lbs		LAINE la livre
Bon .. 11.00 à 11.50		Blanche non lavée
Médium .. 10.50 à 11.00		Intermédiaire .. 0.26
Commun .. 9.50 à 10.50		Commune .. 0.23
Du printemps, par tête .. 7.00 à 13.00		Grossière .. 0.21
MOUTONS les 100 lbs		Grise et Noire
Bon .. 7.50 à 9.00		Endommagée .. 0.17
Médium .. 6.00 à 7.25		Blanche lavée
Commun .. 3.50 à 5.50		Intermédiaire .. 0.35
POULES la livre		Grossière .. 0.32
Choix .. 0.28 à 0.31		Noire .. 0.25
Bonne, 4½ lbs et plus .. 0.26 à 0.29		
Moyenne, 4 lbs et plus .. 0.25 à 0.27		
Passables, 3 lbs et plus .. 0.23 à 0.24		

Marché de la tôle et de la broche

Tôle galvanisée	No 28	\$5.00 le carré
Tôle galvanisée	No 26	\$5.35 le carré
Tôle ondulée	No 28	\$4.75 le carré
Tôle ondulée	No 26	\$5.10 le carré
Faitière gaufrée	12"	0.23 le pied
Faitière gaufrée	6"	0.19 le pied
Faitière gaufrée	9"	0.28 le pied
Clous de broche galv.	1"	\$7.50 le baril
Clous de broche galv.	1½"	\$7.10 le baril
Tôle unie Apollo 2½ X 8	No 24	\$6.00/100 lbs
Broche barbelée 2 X 5		\$2.90/100 lbs
Broche barbelée 4 X 6		\$3.10/100 lbs
Broche à foin	N° 13	\$3.30/100 lbs
Broche à foin	No 14	\$3.40/100 lbs
Broche à foin	No 15	\$3.50/100 lbs

Un escompte sera accordé sur toute commande, escompte qui sera retourné à la fin de l'année au pro rata du chiffre d'affaires d'un chacun. Tout ordre devra être adressé: Bureau Central de L'U.-C.C. Commandes, 1231 Demontigny Est, Montréal.

Nous avons des prix tout à fait spéciaux pour la broche maillée. Vous pouvez les demander par écrit au Bureau Central.

VOS ACHATS

Prix du gros, prix à Montréal

SUCRE	les 100 lbs	ALIMENTS A BETAIL	la tonne
Granulé (sac de jute)	5.50	Son	35.00
Granulé (sac de coton)	5.60	Gru rouge	30.00
CASSONADE les 100 lbs		Gru blanc (Laurentia)	32.50
No 1	5.20	Middlings	35.00
No 2	5.10	Scalpures d'avoine	35.00
MELASSE le gallon		Farine de viande cuvée	55.00
No 1 (Baril 25 gls)	0.56	Farine d'os	60.00
No 1 (Tonneau de 90 gal.)	0.50	Ecaillés d'huîtres	23.00
LARD SALE le baril de 200 lbs		Gravier	30.00
Gras de dos	42.00	Farine Fourragère	52.00
Gras d'épaule	32.00	Gluten	54.00
SAINDOUX la livre		Blé à engrais No 1	1.22
Tinette de 60 lbs	0.16½	Avoine à engrais No 1	0.64
Seaux de 20 lbs	0.17	Orge Can. Ouest No 3	0.80
POISSONS FRAIS la livre		Maïs	1.12
Haddock	0.08	GRAIN MOULU le sac de 98 lbs	
Morue en tranches	0.10	Blé-d'Inde moulu	2.20
Brochet	0.13	Blé-d'Inde cassé	2.20
Hareng	0.08	TOURTEAUX la tonne	
Flétan moyen	0.28	De lin	58.00
POISSONS FUMES la livre		De coton, No 1	59.00
Haddock		De coton, No 2	55.00
fumé frais, btes 15 lbs	0.10	DRECHES la tonne	
fumé, petit	0.10	Drèches de Brasserie	30.00
nouveau, filet de Niobé	0.17	Drèches de Distillerie	30.00
Kippers, 15 lbs par bte	0.18	HUILE le gallon	
Hareng		A machine (baril de 40 gls.)	1.50
fumé désossé, 10 lbs boîte	0.16	A automobile (baril de 40 gls.)	1.10
POISSON SALE la livre		GAZOLINE le gallon	
Morue médium	0.14	Imperial premier (baril de 48 gls.)	0.15
Morue petite	0.12	Ethyl	0.22
Morue séchée, moyenne et petite	0.11	PETROLE le gallon	
Anguille de Québec, ronde	0.15	Imperial Royalite	
Morue skinless, filée	0.11	(barils de bois de 42 gls.)	0.22
Morue skinless, petite, bte 30 lbs	0.10½	Imperial Royalite	
désossé, en bandes bte 30 lbs	0.15	(barils d'acier de 47 gls.)	0.22
SEL le sac		ENGRAIS CHIMIQUES	
Fin (sac de 200 lbs)	1.95	F.A.B. Québec au char, la tonne	
Gros (sacs de 140 lbs)	1.25	Superphosphate	
En pierre (sacs de 100 lbs)	1.45	16% Ac. Ph. assimilable	14.60
FARINE A PAIN au char, le baril, en sacs		Phosphate Thomas	
Première patente	7.30	16% Ac. Ph. assimilable	
Deuxième patente	6.70	80% de finesse, sacs de 200 lbs	16.75
INSECTICIDES la livre		Muriate de Potasse	
Vert de Paris		48% Potasse soluble	40.00
250 lbs. (baril)	0.29½	Sulphate de Potasse	
50 lbs. (bidon)	0.30	48% Potasse soluble	50.00
25 lbs. (bidon)	0.30	Sulphate d'Ammoniaque	
1 lb. (boîte en carton)	0.31½	20% Azote soluble	54.00
1 lb. (boîte métallique)	0.33½	Nitrate de Soude	
Arséniate de Plomb en Poudre		15% d'Azote	60.00
50 lbs. (sac)	0.15	prix net, la tonne	
4 lbs. (sac)	0.15	Nestor (2-8-4)	25.00
1 lb. (boîte)	0.18¾	International (2-6-7)	26.00
Arséniate de Chaux en Poudre		Union (3-6-10)	30.00
50 lbs. (sac)	0.08¾	Special (4-8-10)	36.00
4 lbs. (sac)	0.09¾	Special (2-8-10)	32.00
1 lb. (boîte)	0.13	Special (5-8-7)	37.00
		Special (6-8-10)	39.00

Marché du tabac

Vos Ventes	Vos Achats
par balle de 25 à 50 lbs	par balle de 25 à 50 lbs.
GRANDE VARIETE	PETITE VARIETE
Havane	Grand Havane
Rouge	Grand Rouge
Connecticut	Connecticut
Bleu	Bleu
TABAC AROMATIQUE	TABAC AROMATIQUE
Obourg	Obourg
Belgique	Belgique
Rouge Quesnel	Rouge Quesnel
PETITE VARIETE AROMATIQUE	PETITE VARIETE AROMATIQUE
Quesnel	Quesnel
Petit Havane	Petit Havane
Petit Canadien	Petit Canadien
Rose Quesnel	Rose Quesnel

Animaux abattus

VEAUX DE LAIT	Abattu la livre
Choix (80-100 lbs)	0.16
No 1 (70-80 lbs)	0.14
No 2 (55-65 lbs)	0.13
Sans classification	0.11
DE CHAMPS TAURES	la livre
Choix (500-550 lbs)	0.18
No 1 (450-550 lbs)	0.17
No 2 (400-450 lbs)	0.16
BOUVILLONS	la livre
Choix (650-750 lbs)	0.20
No 1 (600-650 lbs)	0.19 1/2
No 2 (475-550 lbs)	0.18 1/2
VACHES	la livre
Choix (600-700 lbs)	0.17 1/2
No 1 (500-600 lbs)	0.17
No 2 (450-550 lbs)	0.16 1/2
TAUREAUX	la livre
Choix (650-750 lbs)	0.15 1/2
No 1 (550-650 lbs)	0.14 1/2
No 2 (500-600 lbs)	0.13 1/2
A désossage (400-800)	0.12 1/2
PORCS	la livre
No 1 (120-150 lbs)	0.19 1/2
No 2 (150-200 lbs)	0.18 1/2
No 3 (250 et plus)	0.17 1/2
AGNEAUX	la livre
Choix (30-35 lbs)	0.22
MOUTONS	la livre
Choix (55-70 lbs)	0.18
No 1 (50-60 lbs)	0.16
No 2 (40-50 lbs)	0.14
Communs et gras (80-100 lbs)	0.10

Fruits et Légumes

FRUITS	
Pommes en barils	No 1 No 2 Dom.
Spy	8.00 7.50 6.50
Ben Davis	5.00 4.50 4.00
Oranges Sunkist (la bte)	4.00 à 7.00
Citrons Red Bal Calif.	
(la boîte)	6.00 à 6.50
Pamplemousses Floride	
(la boîte)	5.25 à 5.75
Bananes, Jumbo,	
(régime)	4.50 à 4.75
LEGUMES	
Céleri Calif	7.00 à 7.50
Oignons, (100 lbs)	7.00 à 7.25
Salade frisée Montréal, moyen	
(la boîte)	2.00 à 2.50
Salade Iceberg	6.00 à 7.00
Radis	0.90 à 1.25
Carottes, (le sac)	1.60 à 1.75
Navets (sac)	1.40 à 1.50
Betteraves, (le sac)	1.50 à 1.75
Patates de Québec B.	0.65 à 0.75
Patates, Montagne Verte	0.75 à 0.80
Patates, Ile du P.-E.	0.85 à 0.90
Tomates, No 1	5.00 à 5.50
Choux, (le baril)	3.25 à 3.50
Choux-fleurs	3.00 à 3.25
Poireaux	0.50 à 0.60
Carottes bte, 5 doz.	4.25 à 4.50
Salade frisée, grosse	
(la boîte)	3.00 à 3.50
Salsifis, (la douz.)	1.30 à 2.00
Patates sucrées,	2.50 à 2.75
Persil, (la doz.)	0.90 à 1.00
Rhubarbe (la boîte No 1)	1.50 à 1.60
Echalottes, (douz.)	0.70 à 0.75

Loi des véhicules - moteurs

(Bill d'Assemblée No 53)

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1.—Les Statuts refondus, 1925, sont modifiés en y ajoutant, après le chapitre 113, le suivant:

"CHAPITRE 113A

"Loi concernant l'emploi de lanternes ou de réflecteurs sur les véhicules à traction animale

"1.—Le présente loi peut être citée sous le titre de *Loi de l'emploi de lanternes ou de réflecteurs sur les véhicules à traction animale*.

"2.—Toute corporation municipale qu'elle soit régie par une loi générale ou spéciale, peut faire des règlements pour obliger le propriétaire de tout véhicule à traction animale et toute personne qui en a la garde, à munir ce véhicule, lorsqu'il est sur un chemin public dans la municipalité, entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, soit d'un réflecteur placé de manière à recevoir les feux d'un automobile qui vient par en arrière et à signaler sa présence à la personne qui conduit cet automobile, soit d'une lanterne allumée et placée de manière à ce que la lumière qu'elle produit soit vue par le conducteur d'un véhicule automobile qui approche le véhicule à traction animale.

Tout règlement fait par une corporation municipale sous l'autorité du présent article n'affecte que les personnes qui résident dans la municipalité régie par cette corporation.

"3.—Tout propriétaire d'un véhicule à traction animale, ou toute personne qui en a la garde, qui commet une infraction à un règlement adopté sous l'autorité de la présente loi est passible, en sus des frais, d'une amende d'au moins dix dollars mais n'excédant pas cent dollars au cas d'une première infraction et d'au moins vingt-cinq dollars mais n'excédant pas deux cents dollars au cas de toute infraction subséquente, et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement de trente jours.

"4.—Les dispositions de la première partie de la Loi des convictions seminaires de Québec (chap. 165), s'appliquent à la présente loi."

2.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

* * *

N. D. L. R.:

Nous avons tenu à publier le texte de la Loi sur les véhicules-moteurs pour bien faire voir à nos lecteurs que nous n'y sommes pour rien d'abord et ensuite que la loi n'oblige personne encore à l'heure actuelle à user de réflecteurs.

Notre politique cependant est, et nous croyons sincèrement que c'est la bonne, que les cultivateurs ayant à voyager de nuit sur nos grandes routes doivent se protéger par l'u-

sage de réflecteurs. La dépense est minime si l'on considère les malheureux accidents qu'elle peut éviter. Et surtout elle met le cultivateur dans son plein droit pour toutes les réclamations qui peuvent résulter d'une collision toujours possible. C'est le bien et le bien seul du cultivateur qui nous dicte ce que nous écrivons. Si nous avons tort, qu'on ose le dire.

Retour aux champs

Le pluvieux automne pleurait sur les feuilles mortes et déjà la glèbe commençait son long sommeil. Le laboureur après avoir embrassé d'un regard mélancolique la nature dénudée avait remis sa charrue. Il y avait pourtant une note de gaieté dans ce deuil universel. L'instrument luisait dans le demi jour; signe qu'il avait bien remué la terre. Le travailleur avait donc lieu de se réjouir; il avait été fidèle à la tâche et quel devoir accompli ne donne pas sa joie?

Au coin du feu qui lutte contre le froid posant des arabesques aux fenêtres l'homme de la terre semble absorbé dans une profonde méditation. Il a "baissé la lampe" comme pour être seul avec sa pensée car il a de grands rêves dans son âme. . .

Ces huit bambins, auxquels il vient de parler de l'attachement au sol qu'avaient ses pères, il les aime. Il désire tant la faire pousser sa terre afin qu'ils la chérissent comme lui. Il sait si bien que le bonheur le plus vrai et le plus sain est encore celui de la vie des champs. Et au-dessus des respirations cadencées d'enfants qui se mêlent à la plainte du vieux poêle dominant les soupirs du chef nourricier de la famille: soupirs d'émotion, mais surtout soupirs d'impatience pour retourner à sa charrue.

Eh, bien! Réjouis-toi fidèle enfant du sol! Réjouis-toi! La sève qui coule à gouttes pressées des flancs de l'étable te dit que la vie recommence. Réjouis-toi! Bientôt les coteaux prendront une teinte d'émeraude où l'agneau gracieux gambadera près de sa mère sous les yeux ravis de tes enfants.

Mais voilà que la terre même se réchauffe et semble vouloir vivre. Alors, va! Sors ta charrue, reprends le sillon abandonné il y a quelques mois dans une terre revêche. Sois heureux! Vois comme la glèbe est docile et songe que tu traces les lignes où demain s'écrira la page des blés.

Espère! ne te dis pas que le grain que tu dois jeter en terre périra mais songe plutôt au futur automne où tu contempleras avec ton épouse les vagues rythmées des épis d'or sous la brise et où tu entendras la mélodie des aïeux qu'ils te chanteront.

C'est une grande chose que d'apprendre à fixer l'esprit sur la beauté au lieu de la laideur, sur la vérité au lieu de l'erreur, sur la santé au lieu de la maladie. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est possible pour chacun. Cela ne requiert qu'une certaine habileté de pensée, l'habitude de penser juste.

Nos marchés

Poissons: Hatton et Cie., Marché Bonsecours, Montréal.
 Animaux vivants: The United Farmers Co-O. Co. Ltd., Montréal.
 Animaux abattus: Swift Canadian Co. Ltd., Montréal.
 Laine: Canadian Cooperative Wool Growers, Lennoxville.
 Fruits et légumes: S. E. Mallette, 163 rue des Commissaires, Montréal.
 Aliments à Bétail: Aimé Guertin, 1136 rue Notre-Dame ouest, Montréal.
 Engrais Chimiques, Les Phosphates Français Ltée et Tanguay Ltée, Québec.
 Tôle et broche: Larivière Incorporée, boulevard St-Laurent, Montréal.
 Produits de la Ferme: Z. Limoges, 26 rue Williams, Montréal.
 Poules, poulets: Maison Poulin, marché Bonsecours, Montréal.
 Insecticides: McArthur-Irwin, Ltd., B. P. 1960, Montréal.
 Tabacs: N. Landry et Cie, 5721 rue St-Denis, Montréal.

Tarif des annonces

Petites annonces

Naissances, Décès, Messes, Remerciements: 50 sous.
 Carnet social: Réunions, Fiançailles, Mariages: 75 sous.
 Cartes professionnelles: \$2.00.

Annonces classifiées

Toutes offres ou demandes: 50 sous par insertion lorsque moins de 25 mots; 2 sous par mot additionnel. La même annonce pour un mois, réduction de 20%.
 Toutes ces annonces paraissent sous la rubrique appropriée, et dans les caractères ordinaires. Ces annonces sont strictement payables d'avance.

AVIS

Nous recommandons à nos abonnés qui seraient privés de leur copie de nous le faire savoir par lettre. Nous nous ferons un plaisir de leur faire parvenir le numéro manquant.

Autre point. Il est parfaitement inutile de nous demander la série complète; le numéro-programme est épuisé. Ceux qui désirent absolument les numéros déjà parus doivent se rappeler qu'en toute justice ils ont à payer, pour ces numéros passés, le prix de l'abonnement régulier. On comprend aisément que nous ne pouvons nous engager à fournir une série complète de journaux pour la moitié du prix régulier de l'abonnement.

Enfin, nous avons quelques numéros dont nous pourrions disposer pour la propagande. Ceux qui désireraient s'en servir dans ce but peuvent nous écrire au Bureau Central et nous verrons à les leur faire parvenir.

LA REDACTION

UN CANADIEN ERRANT

L'abbé M. AUMAIS, Prêtre
Curé de St-Télesphore de Soulanges

Les deux premiers actes ont paru dans "La Terre de Chez Nous"
du 3 avril

Troisième Acte LE RETOUR

Sur la scène: le grand-père vieux et cassé est en train de lire son journal sous la lampe familiale. C'est le soir dans une cuisine de cultivateur. La grand-mère triste en se berçant. Un homme d'un certain âge, l'engagé fume sa pipe dans un coin de la pièce.

PREMIERE SCENE

(On frappe à la porte de gauche)

MICHEL (s'adressant à l'engagé) John, va ouvrir. Ce doit être les Pilon qui viennent faire la partie de "pitro".

(John ouvre la porte—Il se recule dans un coin surpris—Toute la famille d'Arthur se rue dans la maison.—Cris de joie,—embrassade—exclamations des vœux etc., scène de famille pleine d'émotion.)

MICHEL (en se remettant)—Quelle surprise joyeuse! Expliquez-moi au moins comment il se fait. . . (à Arthur). As-tu obtenu un congé? —(La grand-maman et la bru déshabillent les enfants en causant tout bas).

ARTHUR—Un congé! ah oui, et un long.—Papa, nous sommes arrivés à la campagne pour y rester.—J'en ai assez de la ville (avec émotion) où nous avons souffert!

MICHEL—Où vous avez souffert! (pendant ce dialogue la bru défait le pansement du petit blessé. Elle explique à la grand-mère qui pleure—scène de mimique). Mais vos lettres laissaient entendre que vous étiez contents, heureux, que tu faisais beaucoup d'argent, que les petits se portaient bien! . . .

ARTHUR—De la blague tout cela que l'on écrit pour jeter de la poudre aux yeux de ceux qui vous ont déconseillé de quitter la terre et que votre déconfiture ferait rire, se moquer. La vérité, c'est que l'argent manque souvent à la ville; qu'il faut se priver de beaucoup de choses qui tentent; bref, qu'on regrette la belle ferme abandonnée. J'en connais des centaines qui peinent à Montréal comme j'ai fait. S'ils en avaient les moyens, demain, ils retourneraient à la charrue. Le manque de fonds et l'orgueil seuls les retiennent à l'usine.

MICHEL—Je m'en doutais bien un peu que tu n'étais pas heureux. Je me disais: celui qui a connu la saine beauté de nos campagnes, l'aisance si aisément gagnée et la liberté si grande de nos cultivateurs, il ne peut pas être heureux à la ville. La vie est trop différente.

MARIE (la grand-maman)—Michel, tu bavardes comme une vieille femme et tu ne songes pas que ces enfants n'ont pas encore soupé!

MICHEL (gouailleur) — C'est vrai Marie, j'oubliais.—Ça coûte cher manger dans les restaurants de la rue Ste-Catherine! Et puis, on y mange moins bien que chez nous n'est-ce pas Arthur?

ARTHUR—Pour sûr, papa. (La grand-maman et la bru s'activent à mettre la table. Michel et Arthur restent sur le devant de la scène.)

MICHEL—Comme cela, tu reprends la besogne, demain matin, ici, sur la ferme paternelle.—Quelle consolation pour moi quand l'âge allait me forcer de vendre ce domaine que ton grand-père a défriché, où tu as vu le jour, où tu as grandi!

(il se retourne vers l'engagé) John, tu finiras ton mois. Ensuite je n'ai plus besoin de tes services. Mon fils me suffit.

JOHN—Je comprends, Monsieur Surprenant.

ARTHUR (ému)—Oui, papa, si vous le permettez, je redeviens le cultivateur que j'étais, avec en plus du goût à la besogne et l'amour du sol que j'avais perdu.

MICHEL (à mi-voix)—Et ta femme?

JEANNE (qui, occupée à dresser la table, a entendu la question)—Elle devient fermière comme son époux. Ce qu'elle ignore, elle l'apprendra, elle oubliera, elle aussi, dans l'existence saine et reposée que j'entrevois la fièvre de la ville où j'ai grandi. Elle vivra auprès de vous comme une fille qui a du cœur pour remplacer un jour, (elle montre grand-mère) maman, et élever les petits dans l'amour du sol et de la noble profession de leur papa.

MICHEL (qui pleure)—Venez souper, mes enfants. Que Dieu qui t'a fait regretter la terre familiale te la fasse aimer maintenant.

ARTHUR—Papa, si vous saviez combien je l'aime déjà! . . . Demain, lorsque je sortirai de cette demeure qui est redevenue mienne, lorsque, face à l'étable où rume le troupeau que j'ai hâte de revoir sur le seuil familial, dans la brise fraîche et pure des champs, je demanderai pardon à cette belle terre qui m'a vu partir transfuge.

MICHEL (lui mettant la main sur la tête). Et tout comme ton vieux papa, elle te pardonnera.

A table les enfants.

(Le rideau tombe pendant que la famille se range autour de la table familiale.)

Pour vous . . .

Nous avons des prix absolument spéciaux consentis aux membres de l'U.C.C. pour la TOLE, la BROCHE, etc. . . . Nous vous engageons fortement à nous écrire à ce sujet. Nous croyons sincèrement que ce serait tout à votre avantage. Ecrivez-nous: nous sommes là pour votre service, ne l'oubliez pas.

LA REDACTION

ÉPARGNEZ

5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

A VENDRE

POUSSINS D'UN JOUR.—De race pure Plymouth Rock barrés, Leghorn blancs provenant de fortes pondeuses sélectionnés au nid-trappe, record de ponte 190 à 252, garantie 100% des poussins vivants à votre station; prix en avril, mai, .25 l'unité; en juin, juillet, .20 pour grosse quantité. Ecrire à Léon Bisson, St-Jovite, Comté Terrebonne, Tel. 46.

AYRSHIRES ET CHESTER BLANCS.—Plusieurs veaux Ayrshires enregistrés troupeau accrédité, dix portées de porcelets Chester Blancs enregistrés nés en mars et avril, prix modérés: J. C. Bernard, St-Pie Co. Bagot.

POUSSINS, POUSSINS. Attention.—Vu le très fort pourcentage d'éclosion que nous avons il nous fait plaisir d'annoncer à nos clients une grande réduction de nos prix. A partir du 1er mai, \$16.00 le cent. Commandes remplies par ordre de réception, 15% avec la commande, Balance C.O.D. St. Francis Poultry Farm Reg'd, St. François Xavier de Brompton, P. Q.

TERRES A VENDRE.—Fermes avec ou sans roulant, de \$2000.00 en montant. Echanges possibles: Proposition Sérieuse: Geo. H. Levesque, N. P., Roxton Falls, Que., Tel. 19.

AGENTS DEMANDES.—Si votre temps vaut de l'argent, n'hésitez pas un instant mais choisissez la grande Ligne Watkins et établissez-vous un commerce vraiment payant ce printemps dans votre ville ou comté. Dans le commerce Watkins vous êtes votre patron et votre salaire est limité par vos activités seulement. Commencez par employer les produits Watkins chez vous et vous aurez tôt fait de constater que c'est une ligne de qualité. Détails fournis sur demande. The T. R. Watkins Company, Dept. 92, 749 Craig Ouest, Montréal.

SERTISSEUSE

Vendue avec garantie
Entière satisfaction ou argent remis

La Bonne Ménagère, nouveau modèle, avec roulette d'ajustage, ferme, coupe, reborde les boîtes No 2 x 2½ et 4.

Réduction de 10% sur le prix régulier \$25.00 pour toutes commandes faites un mois à l'avance.

Pour commande à l'avance n'envoyer que \$5.00, le reste payable C.O.D. sur réception de la sertisseuse. Indiquer à quelle date vous voulez qu'elle soit expédiée.

J'ai un prix tout spécial pour achat en coopération de plusieurs sertisseuses.

Demandez mes prix.

JOS. F. X. LALIBERTE

Cult. inventeur

St. Anselme, Co. Dorchester.

La sertisseuse

Grains de Semence

de première qualité

Appareils perfectionnés pour fabrication de CONSERVES DOMESTIQUES sont vendus à des prix très avantageux par

La Société Nationale de Colonisation

433, rue Notre-Dame Est

MONTREAL



TECHNIQUE AGRICOLE

Béliveau, Florentin
Beaudoin, Abbé Ed.
Baribeau, Bernard
Bois, Henri C.
Campagna, Elz.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Chs. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J.-Arthur
Fortin, Ls. de Gonzague
Gagnon, Aimé
Gingras, Paul
Honoré, R. P.
Isidore, R. Fr.

Laflamme, Emile K.
Lallemant, Abbé Jean
Lamontagne, A.
Langelier, Gustave
Lavoie, J. H.
Leduc, Albert

Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.
Montreuil, J. E.
Morin, Adrien

Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.
Roy, Jean L.
Roy, Ls.-Ph.

Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Wilfrid, R. F.

Nos races de moutons

D'après X.-N. RODRIGUE, Service de l'Élevage, Québec

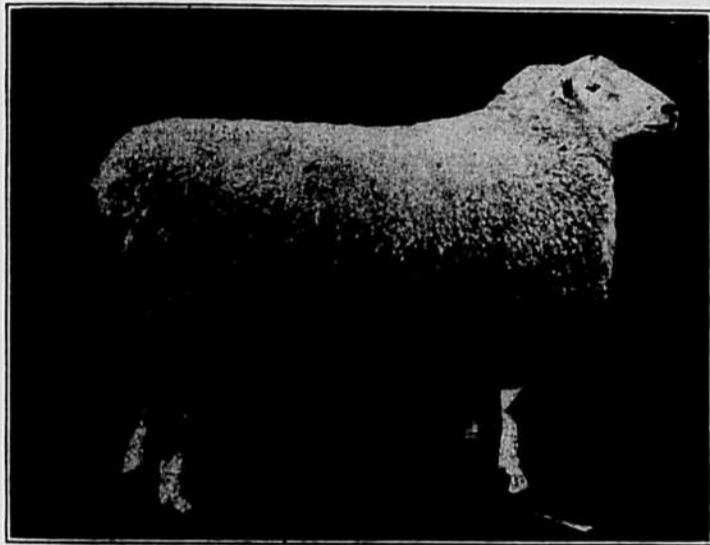
(Suite)

MOUTONS A LAINE LONGUE

Le Leicester

Voici la race la plus ancienne des moutons à laine longue. Elle fut améliorée en Angleterre où on obtint le Border-Leicester et le Leicester anglais. On trouve au Canada le Leicester anglais qui est un mouton à

tête blanche et nuc. C'est le plus élégant des moutons par la forme. La tête est allongée et recouverte de poils blancs jusqu'en arrière des oreilles, lesquelles sont placées haut et légèrement relevées en arrière. L'œil est proéminent, le chanfrein bombé, le nez étroit et convexe. Le cou est un peu court, mais le dos est



Bélier Leicester

fort et solide. Les pattes, dépouillées de laine, sont recouvertes de poils blancs, la toison de laine lustrée et formée de couettes de 6 à 8 pouces de long.

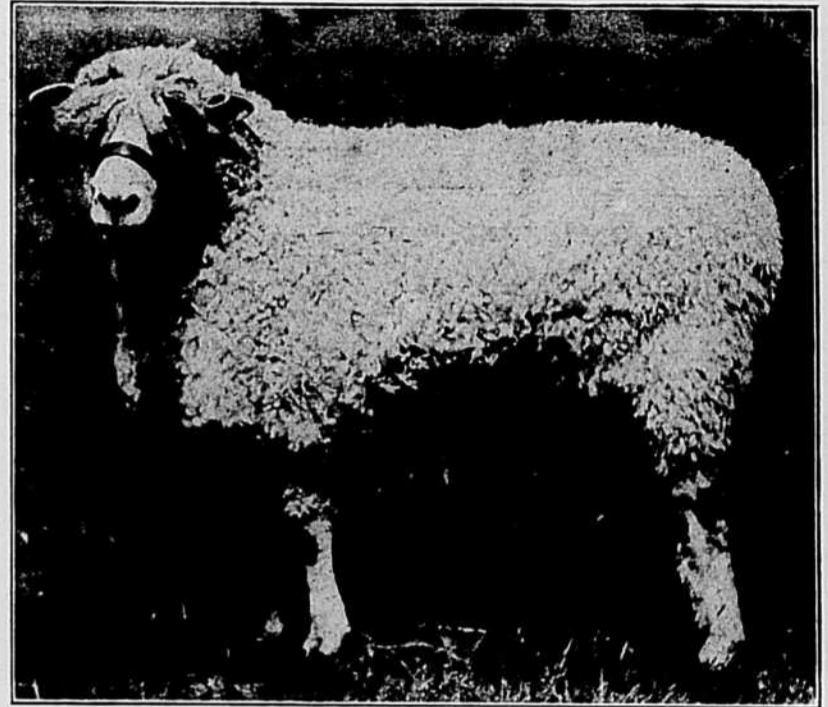
Les femelles sont bonnes mères et bonnes laitières; elles font un excellent croisement avec les moutons à tête noire. Certaines expériences, faites à Ste-Anne de la Pocatière, ont prouvé que le Shropshire, croisé avec le Leicester, donne la plus belle qualité d'agneaux tant au point

de vue précocité qu'au point de vue d'utilité générale de la laine.

Ce qui fait que le Leicester cède de plus en plus de terrain aux moutons à face noire, c'est que la laine fait quelque fois défaut sous le ventre, surtout chez les moutons assez âgés, qui de ce fait sont plus exposés à contracter des maladies. Ce qui manque surtout au Leicester, c'est le développement du gigot, avantage qui permet de vendre le mouton à face noire deux sous de plus la livre.



Brebis Lincoln



Bélier Cotswold.

Le Cotswold

L'origine du Cotswold est plutôt obscure. C'est un mouton qui eut de la vogue en Angleterre à cause de sa toison qui pèse de 10 à 15 livres. Le Cotswold jouit d'une forte taille, il est plus gros que le Leicester. Bien qu'il n'ait pas le dos aussi large que ce dernier, son corps est plus profond, mais l'arrière-train fait souvent défaut. Le Cotswold se distingue surtout par sa tête triangulaire, caractérisée par une touffe de laine sur le front, laquelle descend parfois jusqu'au bout du nez. Sa chair n'est pas aussi bonne que celle des moutons à face noire, et on lui reproche en plus de n'avoir pas assez de laine sur le dos pour le protéger contre les intempéries de notre climat canadien.

Le Lincoln

Le Lincoln provient des terres basses du Lincolnshire et des localités avoisinantes, sur la côte est de l'Angleterre. C'est un mouton dont les formes grossières furent ensuite quelque peu améliorées par le Leicester. Il ressemble beaucoup au Cotswold, mais est un peu plus haut sur pattes. Son toupet est moins long et sa tête moins large au sommet. En résumé, ces deux races sont surtout aimées pour la laine. Quant à la formation et aux qualités de ces deux races,—le Cotswold et le Lincoln,—elles sont les mêmes, ainsi que les défauts du reste.

Telles sont les races de moutons les plus populaires chez nous et qui nous intéressent le plus au point de vue économique.

Questions avicoles

Sel de médecine

Q.—Quand et comment donne-t-on le sel de médecine aux poules?

R.—On donne du sel de médecine aux poules une fois par semaine: ¼ lb. pour 25 poules est une bonne dose. On fait dissoudre le sel dans de l'eau chaude, et, avec cette solution, on humecte la pâtée.

Bois ou ciment?

Q.—Lequel vaut mieux: d'un plancher en ciment ou d'un plancher en planches?

R.—Bien que l'on préconise, dans de nombreux livres, le plancher en ciment, je lui préfère le plancher en planches, construit comme suit: un rang de planches bouvetées un rang de papier à 2 plis, ½ pouce d'espace, et un autre rang de planches bouvetées. L'inconvénient du plancher en ciment semble être surtout sa propension naturelle à absorber l'humidité.

Sectionnez la poussinière

Q.—Vaut-il mieux installer un poêle-éleveuse d'une capacité de 1,000 poussins, ou 2 poêles d'une capacité de 500?

R.—Il vaut mieux diviser la poussinière en deux parties, ayant chacune son poêle-éleveuse pour 500 poussins.

Pattes faibles des poulettes

Q.—D'où vient la faiblesse des pattes chez certaines poulettes qui, ayant une assez bonne apparence, mangent bien, et de temps en temps s'affaiblissent, ne peuvent plus se porter sur les pattes, puis reviennent à l'état normal, et retombent ensuite?

R.—Autant que j'en puis juger, il n'y a pas là de maladie. L'état anormal est probablement la ponte forcée. Après la ponte, elles reviennent sans doute à l'état normal. Pour remédier à cette faiblesse, il faut obliger vos poulettes à prendre beaucoup d'exercice et leur donner beaucoup de litière. Il faut aussi leur faire prendre l'air le plus possible.

TRIBUNE LIBRE

Nous ouvrons ces colonnes à la Tribune Libre. Nos lecteurs auront ainsi l'avantage d'exprimer leurs opinions. Nous nous ferons un réel plaisir de reproduire ces articles sous signature, avec adresses.

Comme la "Terre de Chez Nous" ne saurait être qu'un organe libre de tout parti ou de tout clan, nous prions les intéressés, vu ce caractère professionnel et indépendant de nos pages, de ne nous transmettre que de la matière susceptible de renforcer l'Union dans cette indépendance.

Jugement

Dans le numéro-programme du journal "La Terre de Chez Nous" à la page 9, je lis: "Mon cher Habitant. . . un groupe, de tes plus chers amis. . . vont s'efforcer de te raisonner avec des raisons qui te frapperont, de te parler dans une langue à toi. Ce sera parfois difficile. . . les meilleures connaissances que possèdent ceux que tu appelles les savants."

Habitant, je le suis comme celui à qui la lettre est adressée, comme le sont tous les cultivateurs, et comme celui qui a écrit, est lui-même habitant, parce que nous sommes tous des habitants.

J'ai compris messieurs les cultivateurs que cette lettre c'est à vous qu'elle est adressée. Celui qui écrit en ce moment les présentes remarques, est un fils de cultivateur qui n'a pas été assez fin pour marcher dans le chemin que son père lui avait tracé et faire comme lui un bon cultivateur.

Après être sorti de l'école du rang double de chez nous, des collèges classiques, du séminaire et des universités, j'ai fait comme tant d'autres. J'ai fait de la profession. C'est là que j'ai appris que la profession est la plus dure vie de sacrifice, pour celui que se fait professionnel par profession, et non pour faire comme les autres, pour porter à l'année une chemise blanche, un collet blanc et des manchettes blanches, et pour se faire appeler monsieur le notaire, monsieur l'avocat ou docteur. Je vous le répète, la vie professionnelle est la plus dure des vies de sacrifice, pour le vrai professionnel, qui fait de sa profession non un gagne-pain, mais un sacrifice pour le prochain, qui fait du droit pour l'amour de la justice, qui fait du notariat pour sauvegarder les droits des familles et de la médecine pour protéger et sauver les vies. Celui, au contraire, qui fait de sa profession un gagne pain et qui n'a pas d'autre but que celui d'une vaine gloire et d'une petite fortune, s'ouvre lui-même une porte d'enfer et la première chose qu'il sait, c'est qu'il est dans le gouffre et parfois au fond même du gouffre.

Messieurs les cultivateurs, allez à Bordeaux, allez à Saint Vincent de Paul, allez à Saint-Benoit, allez à Saint-Jean de Dieu, visitez, et vous allez être surpris, atterrés, d'y trouver des professionnels, des prési-

dents de banque, des gens dont l'unique forme dans le monde libre était la toge; vous ne trouverez pas ou presque pas de cultivateurs, la proportion, messieurs les cultivateurs, est tout à votre honneur et avantage.

Messieurs vous m'avez tous compris, ce n'est donc pas si difficile de parler votre langue à vous. J'ai parlé votre langue qui est aussi la mienne et celle de tout bon Canadien-français, fils de cultivateurs, qui n'a pas vécu que sur les trottoirs des villages ou des villes, qui s'est empoisonné dans l'atmosphère empestée des tavernes et des cinémas, mais qui est resté attaché à la terre, à cette bonne vieille terre, qui l'a nourri et qui le nourrit encore, qui en a fait une plante pleine de sève, de vie et de force, un homme digne du nom quoi, un Canadien-français.

On a parlé de savants; ceux qui se proclament savants sont les pires ignorants; la vraie science, tout le monde sait cela, c'est de se rendre compte à soi-même qu'on ne sait rien.

Le vrai savant c'est le cultivateur sobre, travailleur et observateur, qui se rend compte à lui-même de ce qu'il est, et qui journellement et presque jour et nuit, lit continuellement dans le grand livre de la nature, source de toute vraie science.

Voilà les pensées que la lettre à "Mon Cher Habitant" a fait naître dans mon esprit et que je communique à qui voudra en prendre connaissance, et plus spécialement à mes bons amis, les cultivateurs, avec prière de me faire toute remarque ou observation qu'il leur plaira de faire.

Comme on le dit souvent, petite aide fait grand bien, et un petit conseil en passant, quand il est bon, n'a jamais fait de mal. C'est pourquoi je dis à tous, messieurs les cultivateurs, restez sur la terre de chez nous, fixez-y vos enfants, vos fils et vos filles, et quand le cœur vous en dira vous voudrez bien me faire le plaisir et l'honneur de me permettre d'aller me retremper au milieu de vous, nous nous parlerons et nous nous comprendrons très bien.

UN PROFESSIONNEL

Contribution—Comme moyen de propagande la contribution à l'U. C. C. comprenant le service du journal est fixée à \$2. d'ici à octobre 1930, quelle que soit la date de perception. Sur ce montant le secrétaire local est autorisé à garder 25 sous pour son cercle.

Insignes—Nous avons des insignes de l'U. C. C. au prix de 15 sous chacun. Veuillez commander en groupe par l'intermédiaire de votre secrétaire.

LA REDACTION

Avant le 1er Juin

Il reste environ un mois pour détruire la pyrale du maïs; et il reste encore beaucoup d'ouvrage à faire.

Je visitais récemment les environs de Montréal. Plusieurs cultivateurs ont labouré leur champ de blé-d'Inde dès l'automne passé, les autres assurent devoir le faire ce printemps. Mais ce que beaucoup trop semblent oublier, c'est que le petit jardin de blé-d'Inde près de la maison, c'est que la fraisière où on a laissé le maïs sur pied pour amasser la neige, c'est que le coin de cour où on a entassé des déchets de blé-d'Inde sont autant d'endroits qui peuvent devenir autant de foyers de propagation de la pyrale.

Le vieil aphorisme qui dit "qu'il vaut mieux souffrir le mal que le faire" est incomplet ici, car on ne peut pas héberger la pyrale du maïs chez soi sans être la cause des dommages chez les voisins. Le travail de contrôle de la pyrale du maïs demande non seulement la bonne volonté de tous les intéressés, mais la coopération et le travail de tous ceux qui cultivent du blé-d'Inde. C'est le temps plus que jamais de se mettre à l'oeuvre et de suivre scrupuleusement les conseils suivants:

Faire le tour des bâtiments de la ferme, ramasser et brûler tous les déchets de blé-d'Inde, tiges coton, épis.

Si le labour du champ de maïs n'a pas été fait à l'automne, prévoir d'avance ce travail pour le printemps et le bien faire.

Employer ensuite la herse à disques pour les travaux subséquents afin de ne pas ramener à la surface les racines et les chaumes déjà enterrés. (Donc pas de herse à ressort.)

Râtelier les débris qui s'obstinent à la surface et les brûler.

Pour ceux qui ne possèdent qu'un jardinet, arracher avec soin toutes les tiges, les chaumes et les restes et les brûler.

PELLERIN-LAGLOIRE,

"La bonne fermière d'Avril"

La dernière édition de "LA BONNE FERMIERE", revue entièrement dévouée à la ménagère et à la fermière modèles, contient 40 pages de texte intéressant pour toutes mères de famille, éducatrices, jeunes fermières et ménagères. La direction fait une mise en garde au sujet des placements d'argent sollicités par des agences mal accréditées, et elle nous invite à garder nos biens de famille par motif d'économie et de prévoyance. Un bel article de M. Alphonse Désilets sur les leçons de la ruche et le travail des abeilles est reproduit d'un excellent ouvrage édité par les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame. Une belle étude, sur les raisons que nous avons de rester attachés à la terre et au foyer, est présentée par Mlle Berthe Parent du Cercle des Fermières de St-Guillaume d'Upton, et une étude raisonnée de l'économie est faite par Mlle Albertine Blouin, institutrice. Un poème à la gloire de la fermière est signé par le Dr. Nérée Beauchemin, doyen des poètes du terroir canadien. Puis M. Désilets motive nos raisons d'observer la loi civile et religieuse du dimanche. Un compte-rendu de la convention des déléguées des écoles ménagères régionales, à Montréal, en janvier dernier, est reproduit de "L'Enseignement primaire". De l'abbé Omer Valois dans "L'Action populaire" de Joliette, la revue rapporte une page de considérations solides sur la prévoyance et l'équilibre du budget familial. Enfin, la direction présente quelques mémoires sur l'embellissement des demeures, la protection des oiseaux, l'éducation des enfants et l'éducation familiale en général.

Toutes les canadiennes-françaises devraient recevoir cette revue de la famille et de l'école, dont l'abonnement n'est que de 50 sous par année. On peut s'adresser à "LA BONNE FERMIERE" casier postal 19, Faubourg St-Jean, Québec.

700 Graines pour 25c.

FLEURS ET TOMATES

Sur réception de 25c nous enverrons un paquet de 350 graines de nos fameuses tomates "LABRADOR." La plus hâtive de toutes les rouges. AUSSI UN PAQUET GRATIS de 350 graines de fleurs de 23 sortes différentes si vous mentionnez le journal "La Terre de Chez Nous".—Le tout pour 25c avec le catalogue.

Nous ferons sur demande des prix spéciaux aux cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs pour achats de graines en grosse quantité. Désignez la quantité de chaque espèce en demandant les prix. Adressez—

HECTOR L. DERY LIMITÉE

Boîte 626—MONTREAL

Gratis—Notre gros catalogue français de graines et plantes.

Médecine vétérinaire

Donnée par le R. F. Gabriel, o.c.

Nous nous sommes assuré la collaboration d'un vétérinaire diplômé. Nos lecteurs qui auraient à le consulter pourront le faire dans ces colonnes pourvu: 1) Que leurs questions soient signées afin que nous sachions d'où elles viennent—les signatures seront gardées secrètes. Nos correspondants pourront ajouter un pseudonyme. —2) Ces correspondances devront être adressés: "Au R. Frère Gabriel, M. D. V. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué." Les demandes devront être brèves et bien explicites.

Maladies du pis et des trayons

En industrie chevaline, on a l'axiome: "Pas de pieds, pas de cheval". En industrie laitière, l'axiome est vraisemblablement: "Pas de pis, pas de vache." Le pis n'est-il pas pour la vache laitière l'organe principal de la production du lait? Que sert à une vache d'être bien constituée, d'avoir une grande capacité d'ingestion alimentaire, si le pis ne fonctionne pas d'une façon normale, que ce défaut de fonctionnement soit la résultante de l'hérédité, ou qu'une altération ait amené une modification de la sécrétion, ou une impossibilité dans l'extraction du lait.

L'intégrité de la glande mammaire est, non seulement importante, au point de vue production, mais nous pourrions dire au point de vue conformation intrinsèque. Le juge à l'exposition ne porte-t-il pas une attention particulière à la bonne conformation du pis?

Il n'y a pas à se faire illusion, les expositions qui prennent chaque année une importance plus grande, sont appelées à rendre de grands services à l'éleveur. Celui-ci doit tendre de plus en plus à la production d'animaux du type commercial. Ces animaux, les vaches laitières en particulier, doivent être non seulement des producteurs, mais ils doivent avoir une conformation suffisamment bonne pour pouvoir concourir aux expositions. Pour atteindre ces deux fins, le pis doit nécessairement être indemne d'altération.

Comme on le voit, l'axiome énoncé est véridique. L'éleveur a un effort à soutenir s'il veut maintenir l'intégrité de la glande mammaire, car les maladies du pis sont nombreuses et souvent graves. Elles exigent fréquemment un traitement immédiat, et, dans certains cas, l'intervention du vétérinaire. L'infection mammaire est si facile, à cause du contact presque perpétuel avec un sol souillé et contaminé. Les blessures du pis et des trayons sont si fréquentes. De plus, la délicatesse de la structure mammaire et sa grande vascularité prédisposent cet organe aux maladies. Si l'on ajoute à ces causes prédisposantes la rudesse et les traumatismes des manipulations de la traite, on comprend et on s'explique la fréquence des maladies du pis et des trayons chez la vache laitière. Il n'y a pas de lait sain sans une mamelle normale; or, la production d'un lait sain est importante pour le consommateur. Cette importance s'accroît pour l'industriel qui se sert du lait comme matière pre-

mière pour la fabrication des produits laitiers: beurre, fromage, etc.

Malheureusement, les maladies du pis entraînent la production d'un lait pathologique. Le lait anormal peut contenir des germes provenant de l'animal lui-même, ou il peut servir de véhicule à la contagion. Parmi les germes provenant de l'animal lui-même on peut mentionner le germe de la tuberculose qui transmet facilement la maladie de l'animal à l'enfant.

Lorsqu'une vache est atteinte de mammite, le germe appelé *Streptococcus*, peut produire chez l'enfant une angine grave. Dernièrement, on a prétendu que le germe de l'avortement, souvent contenu dans le pis, peut produire une fièvre appelée: "fièvre de Malte". Cette dernière maladie a moins d'importance que les deux autres; car ces cas de fièvre sont rares et l'avortement est très fréquent.

Il y a une assez longue liste de maladies pouvant se transmettre de l'animal à l'homme. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Concluons donc en disant que le maintien de vaches ayant un pis normal est d'une importance vitale pour l'éleveur, le laitier, le cultivateur, le consommateur. Le maintien de la haute qualité de nos produits laitiers destinés à l'exportation en dépend. Le fabricant ou plutôt l'industriel en produits laitiers est directement intéressé à la question.

Plaie au vif

QUESTION.—J'ai une jument qui s'est engorgée une patte à la suite d'efforts; elle a été un mois sans se porter sur cette patte. Dans l'intervalle, elle s'est foulé l'autre patte, et il lui a poussé un bouton de chair au petit pied; je l'ai brûlé et cela s'est passé il lui en a repoussé un autre plus loin en approchant le bout de la corne. Je l'ai brûlé déjà trois fois sans résultat: la plaie est au vif. Quelques-uns me disent que je devrais tuer ma jument. Pouvez-vous me donner quelque conseil à ce sujet?—Un jeune cultivateur, Pierreville.

REPOSE.—Appliquez sur le bouton de chair avec une plume d'oiseaux du beurre d'antimoine.

Truie qui tousse

QUESTION.—J'ai une truie hivernée à l'avoine sèche et à l'eau. Il y a quelque temps je l'ai sortie pour un voyage par une journée très froide, mais elle n'a pas semblé avoir froid. Depuis ce temps, elle tousse beaucoup, surtout quand elle se lève pour manger, mais sans paraître rien avoir dans la gorge ni les poumons. On l'a toujours tenue à la chaleur, mais tout en la faisant sortir souvent pour prendre de l'exercice. Que me conseillez-vous?—Jean de Brébeuf, St-Georges.

REPOSE.—Donner une demi cuillère à thé de chlorure d'ammonium 3 fois par jour. La créosote est un médicament qui nous a donné de très bons résultats chez le porc. La dose est proportionnelle au poids.

Consultations légales

Données par l'aviseur légal de l'U.C.C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales; M^{re} Ernest Simard, B.C.L., aviseur légal de l'U. C. C. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Autorisation Maritale

La femme est-elle irrévocablement vouée à jouer un rôle passif pendant le mariage? Non, son mari peut la relever de l'incapacité qui pèse sur elle en l'assistant, en lui donnant ce qu'on appelle l'*Autorisation maritale*. Cette autorisation rend la femme apte momentanément à exercer ses droits civils, comme avant son mariage; la loi n'apporte à cette faculté que deux restrictions:

1° La femme mariée ne peut jamais, même avec autorisation, s'engager pour son mari; par exemple devenir caution ou endosseur pour lui;

2° La femme et le mari, la défense est ici réciproque, ne peuvent se faire de dons mutuels tant que dure leur union.

L'autorisation maritale doit être expresse. Elle se donne ordinairement par l'intervention et la signature du mari dans l'acte que passe la femme. L'autorisation se donne encore d'une manière formelle par écrit.

Dans tous les cas, l'autorisation doit être spéciale; une autorisation générale est nulle.

Jusqu'à présent, nous avons supposé le mari capable de donner à sa femme l'autorisation maritale, quand celle-ci la requiert; mais si le mari est disparu, est en prison, en démençance ou dans l'impossibilité de donner à sa femme une autorisation d'agir; celle-ci reconquiert-elle de plein droit son indépendance? Non, la femme mariée ne reconquiert jamais sa liberté autrement que par la dissolution du mariage. Si son mari est absent, interdit, incapable de donner l'autorisation maritale; elle la reçoit du juge, si ce dernier croit à propos de l'accorder.

C'est le lieu de remarquer ici que si le mari, sans juste motif, refuse d'autoriser sa femme, ce qui peut arriver quand les époux sont en mauvais termes, qu'ils sont séparés, par exemple, la femme supplée à ce mauvais vouloir en obtenant une autorisation en justice.

Il faut un consentement

QUESTION.—Mon père et ma mère sont morts depuis 10 ans. Je voudrais me marier, mais je suis mineur. Que dois-je faire?—Orphelin.

REPOSE.—Je réponds à votre question en vous référant à l'article 122 C. C. qui déclare ce qui suit: "S'il n'y a ni père ni mère, ou s'ils se trouvent tous deux dans l'impossibilité de manifester leur volonté, les mineurs, pour contracter mariage, doivent obtenir le consentement de leur tuteur, ou curateur au cas d'émancipation, lequel est tenu lui-même pour donner ce consentement de prendre l'avis du conseil de famille dûment convoqué."

Accidents sur chemin public

QUESTION.—Une municipalité est-elle responsable pour les accidents sur un chemin à barrière régi en vertu d'une charte particulière?—Ami de la Terre.

REPOSE.—Les chemins publics sous le contrôle de compagnies particulières ne tombent pas sous la direction ni sous le contrôle des corporations municipales, de sorte que ces dernières ne sont pas responsables pour les accidents survenus sur ces chemins.

Prescription de taxes

QUESTION.—Par combien d'années se prescrivent les taxes municipales?—Un correspondant.

REPOSE.—Ces taxes se prescrivent par trois ans, sauf certaines dispositions légales se rapportant à des cas particuliers.

Pas de cautionnement

QUESTION.—Les commissaires qui ont destitué un instituteur peuvent-ils avant de plaider exiger de lui une caution pour couvrir les frais de la Cour s'il perd sa cause, cet instituteur réclamant un salaire pour le reste de l'année devant la Cour Supérieure?

REPOSE.—Si je comprends bien votre question l'instituteur a pris une action contre les commissaires en réclamation de son salaire. Vous aurez droit d'exiger un cautionnement seulement dans le cas où le dit instituteur ne résiderait pas dans la Province de Québec, ou encore, s'il poursuivait pour le recouvrement d'amende ou de pénalité, ce que l'on appelle les actions populaires ou les poursuites "qui tam". Mais dans le cas que vous soumettez, il n'y a aucun doute que vous n'avez pas le droit d'exiger un cautionnement pour garantir les frais.

Paiement sous protêt

QUESTION.—Au cours de l'été dernier, j'ai payé un montant d'argent, comme je n'étais pas sûr si je devais ce montant, je l'ai payé sous protêt. Est-ce que le fait que j'ai payé cet argent constitue une admission de ma part; sinon, que dois-je faire pour me faire rembourser mon argent.—Un abonné.

REPOSE.—Si votre paiement a été fait sous protêt, il n'y a aucun acquiescement de votre part. En réponse à votre deuxième question, pour vous faire rembourser, vous n'avez qu'à prendre une action en répétition d'indu.

L'acte faux et mal

QUESTION.—J'ai signé devant notaire un acte de vente; cet acte a été déclaré faux à cause de certaines erreurs qui ont été commises de la part du notaire. Mon vendeur me dit, ces jours derniers, qu'il pouvait me forcer à prendre la chose vendue et à payer. Il déclare qu'il a consulté un homme de loi qui lui a dit que l'acte pouvait être considéré comme un écrit sous seing privé. Voulez-vous m'éclaircir sur cette question.—Je suis inquiet.

REPOSE.—Le cas que vous me soumettez a été décidé dans la cause de Hurlbise contre Dépocas, rapporté à 58 C. S., page 178 où il y est déclaré: "Que lorsqu'un acte authentique est déclaré faux, il est radicalement nul indépendamment de sa forme ou de la compétence de l'officier qui l'a reçu et il ne peut plus servir comme écrit sous seing privé."

Le réflecteur PERSONS-BOITEAU

Pour voitures à traction animale

Visible LA NUIT sur une distance de plusieurs centaines de pieds en avant des phares d'une automobile.



Il a l'approbation officielle

Du Ministre de la Voirie
Des membres du Parlement
Des Sous-ministres
Des Ingénieurs de la Sécurité
et des Directeurs des clubs
d'automobiles

Approuvé et rendu obligatoire aux Etats-Unis

La lumière en avant est VERTE
La lumière en arrière est ROUGE

PRIX
\$2.00

Fabriqué par
PERSONS-MAJESTIC
Mfg. Co.
Montréal, Canada



Messieurs les Cultivateurs:—

Pour une valeur de \$2.00, vous protégez votre vie et celle d'autrui et, dans une cause de réclamation pour accident ou de mortalité, le réflecteur Persons-Boiteau sera votre principal témoin.

Messieurs les Curés:—

Nous comptons sur votre coopération pour faire accepter par les cultivateurs d'avoir des réflecteurs sur leurs voitures à traction animale.

Messieurs les maires et conseillers:—

Pourquoi ne protégeriez-vous pas vos concitoyens en vous prévalant du règlement Art. 113a qui vous donne le droit d'obliger toutes voitures à traction animale d'avoir un Réflecteur ou une lanterne.

Le gouvernement ne vous oblige pas de passer ce règlement qui a été accepté par votre député, mais c'est une protection nécessaire contre les pertes de vie et les accidents et, si l'usage des réflecteurs était général, cela enlèverait beaucoup d'inquiétude aux cultivateurs ainsi qu'aux chauffeurs d'automobiles.

Vendu par

O. BOITEAU LIMITÉE
22 rue St-Paul Est
Montréal, Canada.